

Monsieur mon frere,

J'ay communiqué la lettre du Baron de Beauregard
ou de S. Empire à la frule de Dora l'aînée
parce que la mere estoit près de S. A. Madame et
qu'elle ne donne pas encore audience à cause de
son indisposition. Elle a toujours la fièvre à ce que
j'entend. Cependant on dit qu'elle s'est proposé de
partir neantmoins d'ici dans 12 jours. Le dit baron
a écrit à Madame la Princesse d'Orléans une
très plus grande lettre à ce que me dit la frule,
à laquelle Mr. le comte de Hona et Mr. [Wagman] ¹
n'ont trouvé à propos de répondre à ce qu'elle
me dit. Mais pour la lettre je ne l'ay pas vue.
Tout ce qui vient d'Orange cela demeure entre
leurs mains si ce n'est qu'il y ayt chose
qu'il leur faut requies notre avis pour leur
déscharge. Il y voirement [2] quelque accommodent
à ce que j'entend entre leurs Alteses pour les
affaires d'Orange. Mais je crains qu'il ne durera
gueres par la malice de ceux qui sapent les
fondemens de leur concorde pour leur interest
particulier. Nous avons receu l'écrit de Mr. Bonnel
l'Amb., qui nous envoie ce que Mr. de Chastillon
luy écrit touchant Chastillon Renard, à laquelle
sere elle est persuadé que peu de personnes peuvent
pretendre à son prejudice parce que son fils a
droit de la retirer de qui que ce soit estant
sorti de sa maison, le point de luy seroit
estre favorable en ceste affaire. Mr. Tarpin nous
avoit promis que nous aurions la conclusion de
la negotiation par cest ord^{re}. Mais je m' imagine
que l'affaire est accroché. Au moins n'en ay je
rien parlé. Ce vous serra que toutes les lettres
tombent es mains du Greffier, et il nous les
communiquera lorsque il lui semblera bon. Pourroit

1 resident van den keurvorst
van Brandenburg

Leunbynaam van Christina van Sweden.
Mispken heb bezeheltje. by kwam den
6 Aug. 1634 te Antwerpen en logeerde
by Geeraid Salgan. (Hall. Merc. 109)

De koningin van Pooleme

Mispken, een dochter van Francisca Heerde,
de Franche-machtygel van Hoofst. by reken,
alle reeds in 1633 gehuwd, kan moeylyck en
der sippers zyn gewest. (Hoofst. Brieven f. 384)

la Barre. Die om de Franche comedien
nyn aanteekening op la Hayette (Mad.)
by was een bysit van Prins Willem II.

estee ancor qu'il eut addressé ces lettres
à vous ou qu'il eut defféré d'en venir pour
y estee survenant quelques difficultés.

Monsieur le president Baya est décidé devant
vous, de sorte que M. Pau est pour luy succeder.

Gobelins est à Anvers, logé chez un Posteur
qui s'appelle nommé. Elle attend la voiture
et bagage. Il y a tout les jours comédie et fester
dans ce logis pour la divertir. Le second jour de
son arrivée elle se fit tirer du sang, mais ne
l'aura ^{pas} pourtant le ~~mesme~~ jour de voir les carnes
nonains et y mangea. Apres avoir tout veu elle
fut conduite en une chapelle, où il y avoit un
pretre lequel y faisoit ses oraisons et l'acosta
et tout d'un coup son discours tendoit pour la faire
confesser, luy promettant de l'absoudre de ses
pechés. Elle respondit qu'il se hastoit trop, qu'
elle avoit besoin de plus de loisir à se confesser
à Dieu de ses pechés, duquel elle attendoit
la grace d'absolution et partit sans dire plus
rien ou attendre quelque respice. C'est ce qu'on
mande d'Anvers à un de mes amis. Si j'entends
quelque autre chose je la vous diray au pied de cette
lettre. Car je fais estat d'aller voir M. Wierck,
mon collègue au conseil de Prabant qui s'est
marie avec la fille cadette de M. Jordaens,
peintre d'Anvers, lequel est venu ici pour ce
sujet. Peutêtre m'en diront ils quelque chose
plus digne de vostre connoissance que ce que dessus.

La Reyne a esté veoir Mesdames de Duarte
et les a omé chanter, professant qu'elles chanter,
sont mieux que M^{lle} la Barre.

Stenay s'est rendu le 6 et à ce qu'on m'écrit
il y a manquement de poudre et de pain dans
l'armée des Espagnols devant Arras, de façon
qu'il y en a qui sont dans le sentiment qu'ils
seront contraints de lever le siège s'ils ne
reçoivent bientôt quelque bonne provision de
ce qui leur manque. On délibère de les tirer

Madame de Sibylle?

Hyppolite van de Willhem, marquis de Crèpe.

Il est très croy que la Sibylle se vante
de l'avoir obtenu. Et le valet de chambre
Jean Martin dit aussi que ladite femme
l'a obtenu. Omnia sunt ingrata.

autres provinces, lesquelles ont intérêt au
ce changent, comme étant un point de la
milice qui regarde la généralité. Il y en
a qui se veulent persuader qu'on fera un
diction à S. A. Royale de retourner ici et qu'
on fera de loger Monseigneur le Prince. Je n'en
peut encore rendre à leurs raisons. Comme que ce
soit ils ont tant d'arguments imaginés et fondez
n'avoir rien à craindre et qu'ils doivent se
moquer de tout les avis qu'on leur donne. Le
seigneur de M. le Marquis d'Orléans votre belle sœur
vostre belle sœur nous vient de dire qu'un
autre avait félicité le mari de la Sibylle
pour avoir obtenu la charge de question
et qu'il l'aurait adonné dit-elle que l'acte
devoit être despatché tantost. Ego ESTE P. W.
On m'assure que la Sibylle n'a jamais été
plus serviable ny plus exacte qu'elle est
maintenant à faire les choses punctuellement
que S. A. Madame desire qu'elle face et
que par ce moyen elle oblige Madame à luy
être favorable en ce qu'elle demande. On
fait des grands préparatifs en Angleterre pour
exploiter choses grandes comme vous verrez par
les gazettes ci-jointes. Je vous baise les mains
et à ceux de vostre conj^{ie} tant oubliés ma
sœur Hyppolite demeurant

Monseigneur mon frère

Vostre très humble et très affectionné
frère et serviteur

A la Haye ce 14^e d'Avril
1654.

H. de Willhem